



Titre professionnel E.C.S.R Enseignant à la Conduite et la Sécurité Routière

Public :

Tout public âgé de 20 ans étant titulaire du permis B en cours

Prérequis :

Pas d'incompatibilité médicales à la conduite automobile et disposer d'un casier judiciaire (Bulletin n°2) vierge.

Méthodes pédagogique :

Cours magistraux et démonstrations

Travaux en sous-groupe

Etude de cas

Mise en situations (réelles et virtuelles)

Contrôles de connaissances (QCM pour les savoirs et Bilan de compétences)

Moyens pédagogiques :

1 salle équipée d'ordinateur et vidéo projecteur

2 véhicules auto-école

Livrets pédagogique de suivi et cours préétablis

1 formateur BAFM et Intervenants par thématiques

1 responsable de formation et administratif

1 secrétariat

Validation :

Titre professionnel d'Enseignant à la Conduite et la Sécurité Routière (niveau III)

Durée :

910 Heures + 2 périodes en entreprise de 140 h chacune

OBJECTIFS :

Permettre aux candidats de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives.

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

PROGRAMME DE FORMATION :

Les candidats au titre professionnel ECSR devront apprendre à maîtriser certains savoirs, savoir-faire, savoir-être, communs à toutes les compétences associées au CCP1 et 2.

CCP 1

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective en formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

CCP 2

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer